

Inégalités : redistribuer les richesses par les salaires

Selon une étude de l'INSEE parue le 9 septembre 2020, les réformes de la fiscalité du capital (suppression de l'ISF, adoption de la flat-tax) ont accentué le versement de dividendes détenu par les ménages les plus aisés.

A l'inverse, toujours selon l'INSEE, la réforme des allocations logement a provoqué un recul du niveau de vie pour les 30% des ménages les plus pauvres.

En 2018, le taux de pauvreté qui mesure la part de la population disposant d'un niveau de vie inférieur à 60% du revenu médian (soit 1 062 € par mois) a augmenté de 0,7 point par rapport à 2017 passant de 9 millions de personnes à 9,33 millions, soit 14,8% de la population.

Depuis la crise de 2008, les inégalités de niveau de vie entre ménages pauvres et riches se sont creusées et les mesures adoptées fin 2018 sur le pouvoir d'achat des ménages n'ont pas compensé les effets des évolutions de la fiscalité du capital.

Dans ce contexte, le plan de relance du gouvernement consacre seulement moins de 1 % à destination des plus fragiles (800 Millions d'Euros), sur un total affiché de 100 Mds € dont une grande partie est dirigée vers les entreprises en l'absence de conditions et de contrôle.

Pour FO, l'augmentation des inégalités met en danger la cohésion sociale. Il est urgent de revenir à un partage plus juste des richesses qui passe par l'emploi et les salaires, en particulier la revalorisation du SMIC et du point d'indice de la Fonction publique et de l'ensemble des métiers dits de la deuxième ligne, mobilisés sans discontinuer tout au long de la crise sanitaire, et la revalorisation des minima sociaux.

Paris, le 11 septembre 2020

Contact :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ nhomand

📧 [@force-ouvriere.fr](https://twitter.com/force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.84.45